



Foire aux questions

"La légionellose : vigilance et prévention"

Cette foire aux questions est issue des réponses du Dr Philippe Carenco à la suite des questions posées par les participants pendant les webinaires en ligne des 21 novembre et 8 décembre 2022.

<https://www.cres-paca.org/publications-2/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/la-legionellose--vigilance-et-prevention-un-webinaire-les-21-novembre-et-8-decembre-2022>

Sommaire

Règlementation	2
Généralités	2
Recommandations	3
Santé	4

Règlementation

A quelle fréquence doit-on réaliser des contrôles de l'eau chaude sanitaire dans les chambres des résidents ?

Réglementairement un contrôle doit être réalisé au moins une fois par an.

Lire l'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire JORF n°0033, 2010-02-09 <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021795143/>.

En routine, seuls les points les plus défavorisés (les plus éloignés de la production d'eau chaude ou les points extrêmes de certaines boucles), le fond de ballon et le retour de boucle sont des points obligatoires.

Sous quel délai faut-il contrôler à nouveau après résultats non conformes et mise en application d'actions correctives ?

Il faut contrôler au moins sous 8 jours si une désinfection par choc thermique ou chimique a été faite.

Généralités

Y a-t-il des nouveautés en matière de prévention de la légionelle ?

Il n'y a pas de bouleversement récent. Les progrès sur les quinze dernières années ont porté sur le changement de matériau pour les réseaux neufs : le passage du cuivre aux matériaux multi-couches, l'automatisation des surveillances de température, l'informatisation de l'alertage, l'optimisation des filtres pour les points terminaux et la prise en compte de l'importance de l'équilibrage des réseaux.

Les installations de production d'eau chaude sanitaire domestique à basse consommation d'énergie sont-elles sécurisées vis à vis du risque légionellose ?

Si la température du réseau peut être maintenue, c'est-à-dire la vitesse de circulation, la sécurité est assurée quel que soit le mode de production de chaleur.

Des robinets régulateurs de température ont été mis en place pour toutes les douches dans ma clinique, est-ce un risque supplémentaire de développement de la légionelle ?

S'il s'agit de mitigeurs thermostatiques, il faut s'assurer régulièrement que les systèmes anti-mélange fonctionnent bien et ne provoquent pas de retour d'eau (en plaçant la main sur les deux arrivées d'eau chaude et froide pendant qu'on fait couler). S'il s'agit de mitigeurs à butée de température, ce n'est pas un problème habituellement.

Lors d'un prélèvement d'eau, a-t-on plus de chance de retrouver la bactérie lors d'un 1er jet ou lors d'un écoulement plus long ?

Le premier jet renseigne sur l'exposition par l'extrémité (pompeau, flexible, robinet). On doit demander un premier jet après un cas de légionellose pour s'assurer que le point est bien celui qui a contaminé le patient (habituellement, on ne fait pas ou peu couler avant la douche).

Après un peu d'écoulement d'eau, c'est le réseau qui est testé. Les prélèvements routiniers sont réalisés après écoulement d'eau, suivant la norme.

Quels matériaux favorisent la multiplication des légionelles ?

L'acier galvanisé favorise la multiplication des légionelles d'autant plus s'il est de mauvaise qualité ou qu'il a subi des traitements par chocs. Par ailleurs, l'acier galvanisé ne tolère pas plus de 60°C et est rapidement corrodé par le chlore.

Dans le cas d'une déclaration de légionellose dont la source d'exposition est un système de production d'eau chaude sanitaire par chaudière instantanée sans stockage, quel peut être l'origine du développement des légionelles ?

L'origine du développement des légionelles peut être :

- La stagnation d'eau dans une partie du réseau, due à une obstruction par la corrosion ;
- Une panne de la pompe de recirculation ;
- Un mélange entre eau chaude et froide par une installation de douchette ou bien des mitigeurs sans clapets antiretours ;
- Un réseau sans équilibrage, qui distribue l'eau chaude de façon très inégale et irrégulière selon les jeux de pression ;
- Un mitigeur général en tête de réseau qui abaisse la température générale de circulation ;
- Un matériau de réseau très dégradé ;
- Un défaut de calorifugeage qui réchauffe les tuyaux d'eau froide au contact de ceux d'eau chaude le long du circuit ;
- Un biofilm très chargé causé par une eau de mauvaise qualité ;
- Un adoucisseur dysfonctionnel ou non rechargé en sel, qui provoque un entartrage massif ;
- Une eau froide à l'entrée qui ne l'est pas vraiment (sup à 25°C) ;
- Ou bien d'autres raisons possibles à faire identifier par un audit professionnel.

Y a-t-il aussi une problématique sur les climatisations réversibles de plus en plus présentes dans les bureaux ?

Non, car il n'y a pas d'eau chaude en contact avec de l'air dans ces systèmes.

Quel est le risque pour les travailleurs autour des centrales nucléaires qui rejettent beaucoup de brumes d'eau de refroidissement ?

Ces installations de centrales sont très bien surveillées, surtout parce que la centrale doit s'arrêter en cas de présence de légionelles le temps de corriger le problème. Le Dr Carencu n'a pas connaissance de publications de situations épidémiques.

Recommandations

Que pensez-vous de l'idée de diminuer les températures des ballons d'eau chaude sanitaire en raison de la sobriété énergétique ?

Cela est dangereux. L'économie doit porter sur le volume consommé en évaluant le besoin réel des points de puisage mais pas sur le maintien de la température dans le réseau.

Cf. Bibliographie : Sobriété énergétique : fausses bonnes idées Centre de prévention des infections associées aux soins (CPIAS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022-12 Eau chaude sanitaire Légionellose : A ne pas faire : Diminuer la température de production d'eau chaude ou faire baisser la température de l'eau aux points d'usage en dessous de 50. Actions utiles :

Evaluer l'opportunité de chaque point de puisage. Moderniser la chaudière. Calorifuger le réseau. https://www.preventioninfection.fr/?jet_download=30611

Est-ce nécessaire d'effectuer des purges hebdomadaires au niveau des points d'eau peu ou pas utilisés ?

Dans des locaux inoccupés il faut le faire deux à trois fois par semaine. Attention à ne pas gaspiller l'eau : il suffit de vider la partie de la canalisation qui n'est pas reliée à la boucle, soit, en général, un à deux litres.

Que faire si des robinets de chambre sont positifs en légionelles ?

Il faut s'assurer que le réseau entier n'est pas contaminé, et tester l'eau froide également. Si seul de rares points terminaux sont contaminés, la pose d'un filtre est une solution immédiate mais pas définitive. Il faudra démonter les brise-jets (ou les mousseurs), les détartrer et les remonter. Si le tartre est important, il faut envisager de changer les becs ou le robinet.

Les brumisateurs individuels ou ventilateurs avec réservoir d'eau peuvent-ils être contaminés par la légionnelle si les flacons ou bouteilles restent sous la chaleur ?

Absolument, les brumisateurs peuvent être contaminés même si les réservoirs ne sont pas exposés à une chaleur particulière. Il faut les vider à la fin de chaque journée d'utilisation et ne pas stocker l'eau.

Comment communiquer en cas de légionellose ?

Il faut toujours communiquer loyalement en décrivant les faits connus pour limiter les rumeurs. On énumère ensuite les mesures de maîtrise mises en œuvre et les contrôles programmés. Il est important de toujours nommer une personne contact dans l'établissement pour de plus amples informations. En effet, c'est le manque ressenti ou réel d'information qui est la première motivation des réclamations.

Santé

Combien de temps après avoir contracté la légionellose le patient est-il immunisé ?

Il n'y a pas d'immunité au sens de défense contre une récurrence de la maladie. Cependant, des anticorps peuvent apparaître à compter de 15 jours environ après l'apparition de symptômes et ils seront présents pendant plusieurs mois alors que le malade est guéri.

Peut-on programmer un bilan sanguin pour déceler la présence à priori de légionelle lors d'une entrée en EPHAD ?

Non et cela n'aurait pas d'intérêt car il n'y a pas de portage de ce germe sans maladie.

Quelles sont les nouvelles techniques de diagnostic et de recherche d'autres bactéries que la Legionella pneumophila groupe 1 ?

Le test PCR sur prélèvements respiratoires permet seulement de distinguer entre LP type 1 et LP type non 1 (2 à 14).

La mise en culture est le moyen pour identifier précisément la souche. Il faut donc prélever soit le liquide pulmonaire, soit les crachats, mais c'est moins efficace et le laboratoire national de référence (Hospices civils de Lyon) est le mieux équipé dans ce cas.